



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – *Mardi 2 juillet 2013*

## Séance du lundi 1<sup>er</sup> juillet

### Agenda

#### Lundi 23 septembre

-15h : **Françoise GRI**, ancienne présidente de Manpower France : « *Les singularités du marché français du travail* ».

#### Lundi 30 septembre

-15h : **Henri de CASTRIES**, PDG d'Axa : « *Axa, leader mondial de l'assurance* ».

#### Lundi 7 octobre

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistiques et finance, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres.  
-15h : **Alain DUCASSE**, restaurateur : « *La cuisine française dans le monde* ».

#### Lundi 14 octobre

-15h : **Dominique MEDA**, inspectrice générale des Affaires sociales : « *L'attitude des Français face au travail* ».

#### Lundi 21 octobre

-15h : **Patrick THOMAS**, gérant d'Hermès : « *Hermès et le luxe français* ».

#### Mardi 22 octobre

Séance de rentrée des Cinq Académies.

#### Lundi 4 novembre

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistiques et finance, salle 3.

-15h : **Pierre GATTAZ**, président du directoire de Radiall : « *Comment Radiall est devenu leader mondial* ».

#### Lundi 18 novembre

-15h : Séance solennelle annuelle de l'Académie sous la Coupole.

#### Lundi 25 novembre

-15h : **Catherine PARADEISE**, présidente d'honneur de l'IFRIS : « *La France face aux dilemmes actuels de l'enseignement supérieur dans le monde* ».

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 24 juin, le président **Bertrand Collomb** a passé la parole à **Colette Lewiner**, conseillère « Énergie et Utilities » du président de Capgemini, qui a fait une communication sur « *La politique énergétique française* ».

L'oratrice a tout d'abord brossé le tableau du nouveau paysage énergétique et indiqué, d'une part, que les investissements et coûts opérationnels additionnels liés aux nouvelles exigences de sûreté allaient renchérir le coût de production nucléaire, qui devrait toutefois rester compétitif ; d'autre part, que les pétroles et gaz de schiste changeaient la donne en repoussant considérablement l'horizon d'épuisement des ressources énergétiques fossiles. Évoquant les États-Unis, elle a relevé que l'exploitation des gaz de schiste à des prix compétitifs y avait favorisé le rapatriement d'industries fortement consommatrices d'énergie et avait permis la création d'environ 600 000 emplois. En outre, l'utilisation de ces gaz, en substitution au charbon, avait déjà permis une baisse des émissions de gaz à effet de serre (-2,4% entre 2010 et 2011 et -1,6% entre 2011 et 2012).

Colette Lewiner a ensuite abordé la question de la transition énergétique, étudiée dans de nombreux pays à la suite de l'accident de Fukushima. « L'évolution du mix énergétique », a-t-elle souligné, « conduirait à une plus grande part d'énergies renouvelables, à des coûts plus élevés, à une hausse des températures due aux énergies fossiles et à une moindre indépendance énergétique. Si l'opinion publique souhaite une réduction de la part de l'énergie nucléaire, elle n'est toutefois pas disposée à accepter les augmentations de prix qui en résultent. En outre, en augmentant le coût et le prix de l'électricité, la transition énergétique impacterait négativement la compétitivité des entreprises. » Par ailleurs, a-t-elle indiqué, la très difficile mise en œuvre de l'efficacité énergétique repose sur une maîtrise de la demande dont la condition préalable est une bonne information et une bonne éducation des consommateurs, comme c'est le cas au Japon.

Faisant état du « paquet énergie-climat » voté en décembre 2008 par le parlement européen, l'oratrice a constaté que l'application de cette directive se heurtait à de nombreux obstacles : un prix de certificat de CO<sub>2</sub> trop bas pour inciter au développement de moyens de production décarbonée ; un développement des énergies renouvelables qui va sans doute se ralentir assez rapidement ; un développement de l'énergie solaire mal maîtrisé, comme l'Allemagne le montre ; la menace de fermeture qui pèse sur près de 25 000 MW de capacités gaz en Europe, pourtant indispensables en période de pointe. « Alors que les besoins d'investissements en infrastructures électriques et gazières sont évalués d'ici 2020 à 1 000 milliards d'euros (hors coût des transitions énergétiques) », a-t-elle conclu, « les décisions d'investissements, absolument indispensables, restent très difficiles à prendre en raison de l'incertitude du marché et du manque de visibilité à long terme. »

À l'issue de sa communication, **Colette Lewiner** a répondu aux questions que lui ont posées **François d'Orcival**, **Georges-Henri Soutou**, **Michel Pébereau**, **Jean-David Levitte**, **Christian Poncelet**, **Jean Baechler**, **Marcel Boiteux**, **André Vacheron**, **Ghislaine Alajouanine** et **Bertrand Collomb**.

## **Sur le site de l'Académie [www.asmp.fr](http://www.asmp.fr)**

- Est d'ores et déjà disponible sur le site de l'Académie le texte des communications du premier semestre de **Thierry de Montbrial, Maurice Lévy, Philippe d'Iribarne, Jean-David Levitte, Jean-Jacques Annaud, Jean-François Dehecq, Jean-Louis Beffa, Geoffroy Roux de Bézieux, Jean-François Sirinelli**, du **cardinal Philippe Barbarin**, de **Jean de Kerguziau de Kervasdoué, Christophe de Margerie** et **Jean-Pierre Dupuy**.

### **À lire**

- **Jean-Charles Asselain**, correspondant de l'Académie (Section économie politique, statistique et finances) : « Le déclin économique en question », dans *Questions internationales*, n<sup>os</sup> 61-62 – mai-août 2013, p. 102-109. Extrait : « En fait, l'évolution française se singularise bel et bien, dès avant la crise de 2008, non pas en termes d'indicateurs globaux, mais par la précocité et la brutalité du processus de désindustrialisation. Ce recul industriel, en interaction directe avec celui de la position internationale de la France, explique la dégradation visible des perspectives de l'économie française qui caractérise la dernière décennie. Depuis une douzaine d'années, la France a subi une dégradation impressionnante de sa balance des paiements, passant d'un excédent du solde des paiements courants (+3,2% du PIB en 1999) à un déficit qui se creuse à partir de 2005 (-2,2% du PIB en 2011) et dont on peut s'étonner qu'il retienne actuellement bien moins l'attention que le déficit des finances publiques. Cette dégradation est imputable pour l'essentiel aux échanges commerciaux (biens et services). Les services apportent de longue date une contribution positive à l'équilibre extérieur de la France, mais leur poids relatif, remarquablement stable à long terme, oscille autour de 20% du total. En outre, l'excédent tend à se tasser au cours des années 2000 et se réduit désormais quasiment à l'excédent du seul poste Tourisme. [...] L'économie de services soutient actuellement l'activité économique interne. Mais, sans minimiser la contribution des services aux entreprises, il en faut pas oublier que c'est l'industrie qui affronte en première ligne la concurrence internationale. Les inversions successives du solde des échanges extérieurs – le passage d'un excédent à un déficit intervient dès 1977 pour les industries de biens de consommation, au cours des années 1990 pour les industries de biens intermédiaires, en 2005 pour l'industrie manufacturière dans son ensemble – vont de pair avec une baisse absolue des effectifs industriels. [...] L'industrie française comptait 5,5 millions d'emplois salariés dans l'industrie fin 1977 contre 3,26 millions fin 2012.[...] Sans avoir les yeux rivés sur le modèle allemand, la France gagnerait en tout cas à s'inspirer du succès relatif des "petites" nations d'Europe centrale ou d'Europe du Nord, à l'économie très ouverte et qui ont su faire preuve de la plus grande réactivité face à la crise. »

- « **Jean-Louis Crémieux-Brilhac**, correspondant de l'Académie (Section générale) : « Alain Minc, le livre de trop », dans *Le Monde* du vendredi 21 juin. Extrait : « Alain Minc, pourquoi avez-vous fait cela ? Vous avez un nom, un talent, un réseau d'amitiés médiatiques. Ni votre autorité ni votre ascendance de juifs polonais communistes, que vous rappelez dès l'avant-propos de votre dernier livre comme une caution d'impartialité, ne vous permettent d'écrire n'importe quoi sur la Résistance française. De ce dernier livre, lancé comme un brûlot à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de la chute de Jean Moulin, j'ai sous les yeux la couverture : *L'Homme aux deux visages. Jean Moulin, René Bousquet : itinéraires croisés* (Grasset, 2013, 192 p., 17 euros). Dresser un parallèle entre le destin des deux plus jeunes préfets de la III<sup>e</sup> République, dont le poids de l'histoire fait, selon vos propres termes, "*des modèles chimiquement purs du héros et du salaud*", pourquoi pas ?? S'attaquer aux tabous et porter un regard critique sur le culte de telle ou telle personnalité, oui, pourquoi pas ? Mais un tel titre, rehaussé de deux photos choisies pour être interchangeables – Moulin, Bousquet –, dit dès l'abord le goût de la provocation et l'ignorance ou le mépris de la réalité historique. [...] Je ne m'attacherai ici qu'à Jean Moulin, puisque vous avez choisi de publier ce livre à l'approche des jours anniversaires de sa disparition. Passons sur le parti pris d'ironie malveillante et d'insinuations avec lequel vous reconstituez ses antécédents : étudiant médiocre qui, ayant atteint ses 18 ans en juin 1917, n'a pas eu le courage de devancer l'appel (il allait être mobilisé au printemps suivant) ; "dandy" perdu en futilités mondaines, compromettant par ses besoins d'argent le capital familial et dont les convictions politiques auraient été incertaines jusqu'à 1936 sans sa rencontre avec Pierre Cot ; petit exécutant du ravitaillement clandestin des républicains espagnols. Après quoi, cent cinquante jours de docilité en tant que préfet vichyssois... Il vous suffisait, pour dresser un tableau équitable, d'envoyer aux sources l'un de vos documentalistes : la Bibliothèque nationale de France ou le Musée Jean-Moulin de la Ville de Paris lui auraient donné accès aux papiers de Jean Moulin et de ses proches : ils sont sans équivoque. »

### **À noter**

- « *La question de Dieu face au contexte de la sécularisation* » est le thème du « Ratzinger Schülerkreis » qui se tiendra du 29 août au 2 septembre à Castel Gandolfo. **Benoît XVI** n'y participera pas, mais il a confié à **Rémi Brague** le soin d'intervenir sur ce thème.